



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 104 (2004), p. 511-521

Jérôme Rizzo

Une mesure d'hygiène relative à quelques statues-cubes déposées dans le temple d'Amon à Karnak.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Une mesure d'hygiène relative à quelques statues-cubes déposées dans le temple d'Amon à Karnak

Jérôme RIZZO

DÈS les premiers exemples de statues-cubes¹ datant, selon toute vraisemblance, du règne d'Amenemhat I^{er}, certaines d'entre elles furent destinées à occuper la tombe du dédicataire² alors que d'autres reçurent la faveur insigne d'être dressées à l'intérieur des temples. Au sein de cette dernière catégorie, les inscriptions portées sur la pierre laissent pressentir les raisons qui, dès les origines, motivèrent leur installation à l'intérieur de ces espaces. Qu'il s'agisse des représentations de Fahedjouy³ ou d'Ânkhou et Sepnymout⁴ découvertes dans le temple bas de la pyramide à double pente de Snéfrou à Dahchour ou encore, de celle de Semenekh(ou)ptah provenant du temple haut de la pyramide de Pépy I^{er} à Saqqâra⁵, les textes gravés sur les méplats de ces statues-cubes⁶ sont essentiellement centrés sur les mentions biographiques ainsi que sur ce qui constitue déjà la traditionnelle « formule

1 Voir notamment sur la question : H. SENK, « Der ägyptische Würfelhocker », *ForschFortschr* 26, 1950, p. 48 ; *id.*, « Fragen und Ergebnisse zur Formgeschichte des ägyptischen Würfelhockers », *ZÄS* 79, 1954, p. 149-156 ; J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne III : La statuaire*, Paris, 1958, p. 235-237 et p. 450-458 ; B.V. BOTHMER, « Block Statues of the Egyptian Middle Kingdom », *BrookMusB* XX/4, 1959, p. 11-26 ; *id.*, « Block Statues of the Egyptian Middle Kingdom », *BrookMusA* II-III, 1960-1962, p. 19-35 ; A. EGGBRECHT, « Zur Bedeutung des Würfelhockers », *Festgabe Dr Walter Will*, Cologne, Berlin, Bonn, Munich, 1966, p. 143-163 ; A. RADWAN, « Gedanken zum 'Würfelhocker' », *GöttMisz* 8, 1973, p. 27-31 ; H. DE MEULENAERE, *LÄ* VI, 1986, col. 1291-1292, *s.v.* « Würfelhocker » ; B. GIOLITTO, *Le statue-cubo del Medio-Regno*, *MATur Classe di Scienze Morali, Storiche e Filologiche*, V/12, Turin, 1988 ;

M.M. EL-DAMATY, « Squatting Statues in the Cairo Museum », *MDAIK* 46, 1990, p. 1-13, pl. 1-9 ; B.V. BOTHMER, « Block Statues of Dynasty XXV », *Hommages à Jean Leclant II*, *BiEtud* 106/2, Le Caire, 1994, p. 61-68. Pour une monographie sur ce genre statuaire : R. SCHULZ, *Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus*, *HÄB* 33/34, 1992 (= SCHULZ, *HÄB* 33/34).

2 Par exemple : les statues-cubes de Hetep (Caire JE 48857 et 48858 = SCHULZ, *HÄB* 33, p. 310-313 ; *HÄB* 34, pl. 78-79, nos 173-174) et celles d'Ihy (SCHULZ, *HÄB* 33, p. 502-504 ; *HÄB* 34, pl. 132, nos 305-306) découvertes dans leur tombe à Saqqâra.

3 A. FAKHRY, *The Monuments of Sneferu at Dabsbur*, II, Part II, Le Caire, 1961, p. 15-16, pl. LLa-b ; SCHULZ, *HÄB* 33, p. 126 ; *HÄB* 34, pl. 22a.

4 A. FAKHRY, *op. cit.*, p. 19-20, pl. LVIIa ; SCHULZ, *HÄB* 33, p. 128 ; *HÄB* 34, pl. 22c.

5 J. LECLANT, « Une statue-cube de dignitaire memphite au temple haut de Pépy I^{er} », *OLP* 6/7, 1975/1976, p. 355-359, pl. XII-XIII ; SCHULZ, *HÄB* 33, p. 497 ; *HÄB* 34, pl. 131b.

6 Il est à noter que ces exemples figurent comme des sortes de prototypes puisque le corps du personnage, bien campé dans l'attitude caractéristique, n'est pas encore enveloppé dans le grand manteau. Ce trait stylistique semble apparaître sous le règne de Sésostri II (J. VANDIER, *op. cit.*, p. 236). Certains perçoivent dans ces modèles primitifs soit la représentation d'un personnage assis dans une chaise à porteurs (C. ALDRED, *Middle Kingdom Art in Ancient Egypt*, Londres, 1950, p. 44), soit la figuration d'un pèlerin se rendant en Abydos, posté sur le pont d'un bateau (W. WOLF, *Die Kunst Ägyptens*, Stuttgart, 1957, p. 342) ou encore, une évocation du défunt émergeant d'une butte *j.t* (A. EGGBRECHT, *op. cit.*, p. 143-163).

d'offrande⁷ ». Ainsi, outre le souhait du personnage représenté de laisser une trace tangible de son nom et de ses responsabilités exercées au sein de l'institution du temple, la présence de son *ka* à l'intérieur de l'enceinte sacrée constituait pour lui le gage de jouir « éternellement » des bénéfices issus du rituel de virement des offrandes (*wdb-jb.t*; *wdb-rd*)⁸.

Bien attesté depuis l'Ancien Empire⁹, le système de virement des offrandes répond à un principe général selon lequel les offrandes alimentaires, une fois consacrées au dieu ou au roi au travers du rituel journalier, sont ensuite reversées à différents bénéficiaires de condition laïque ou directement associés au service du culte. Sethe puis Gardiner ont supposé que cette procédure pouvait, dès l'époque de ses premières mentions, être assimilée à un usufruit, ou encore, à un transfert de revenus d'un bénéficiaire à un autre¹⁰. À cet égard, la publication des *Papyrus d'Abousir* a révélé l'existence, dès l'Ancien Empire, de laissez-passer donnant pouvoir à un prêtre chargé d'entretenir un culte funéraire privé de venir prélever une part des offrandes consacrées au culte royal¹¹.

En ce qui concerne les statues-cubes érigées dans les temples, et malgré l'accroissement notable de leurs surfaces inscrites à partir du Nouvel Empire¹², l'évocation du processus de réversion des offrandes y est le plus souvent réduite à des formules stéréotypées telles que le « *d n(y)-sw.t htp* » ou à quelques séquences remarquables par leur concision. Ainsi, et à titre d'exemple, sur le corps de la statue-cube d'Ij déposée dans un temple de Souménou sous le règne d'Aj et aujourd'hui conservée au Brooklyn Museum (66.174.1)¹³, la notation des dispositions, des étapes et des circonstances liées à cette procédure se cantonne au traditionnel souhait d'accéder aux provendes de l'autel des dieux :

Puissent-ils (= Sobek-Rê et Thot) faire en sorte que cette statue établie dans leur temple reçoive les pains senou distribués en leur présence¹⁴ pour le ka du second prophète d'Amon, premier prophète de Mout, scribe royal, intendant du domaine de Tiy dans le domaine d'Amon, Ij¹⁵...

⁷ Celle-ci est attestée depuis le début de la IV^e dynastie : W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel, ÄgForsch* 24, Glückstadt, Hambourg, New York, 1968, p. 3-11.

⁸ A.H. GARDINER, « The Mansion of Life and the Master of the King's Largess », *JEA* 24, 1938, p. 86-89; J.J. CLÈRE, « La lecture des termes 𓂏𓂏 , 𓂏𓂏 "virement d'offrandes" », *JEA* 25, 1939, p. 215-216; E. JELÍNKOVÁ-REYMOND, « Quelques notes sur la pratique du virement des offrandes (*wdb-ibt*) », *RdE* 10, 1955, p. 33-35.

⁹ La plus ancienne attestation du *wdb-rd* provient de la tombe de Metchen à Saqqâra,

gouverneur et chef d'expéditions sous les règnes de Houni et Snéfrou : H. JUNKER, *Giza* III, Vienne, Leipzig, 1938, p. 5.

¹⁰ E. JELÍNKOVÁ-REYMOND, *op. cit.*, p. 33-35, plus particulièrement p. 33.

¹¹ P. POSENER-KRIEGER, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï (Les Papyrus d'Abousir)*, II, *BtEtud* 65/2, Le Caire, 1976, p. 472-476.

¹² H. DE MEULENAERE, *LÄ* VI, 1986, col. 1291-1292, s.v. « Würfelhocker ».

¹³ S. SAUNERON, « Quelques monuments de Soumenou au Musée de Brooklyn », *Kêmi* 18, 1968, p. 66-78, pl. VIII-XIII; T.G.H. JAMES, *Corpus of Hieroglyphic Inscriptions in the*

Brooklyn Museum I, Brooklyn, 1974, p. 172 (425), pl. LXXXIV; SCHULZ, *HÄB* 33, p. 108-109; *HÄB* 34, pl. 16.

¹⁴ Concernant l'expression *prj m-bꜣh* : J. VANDIER, « La statue-bloc de Touroï », *RdE* 6, 1951, p. 23, n. (c); J.J. CLÈRE, *Les chauves d'Hathor*, *OLA* 63, Louvain, 1995, p. 117, n. (b).

¹⁵ (L. 5-7) *d-sn šsp smw pr(w.w) m-bꜣhꜣsn twt pn mn(w) m r(ꜣ)-pr-sn n kꜣ n(y) hm-ntr 2-nw n(y) Jmn hm-ntr tp(y) n(y) Mw.t šš n(y)-sw.t (j)m(y)-r(ꜣ) pr m pr Tjy m pr Jmn Jy...*

Le caractère quelque peu rebattu de ce type de formules rend d'autant plus attrayantes les rares sources donnant accès à une vision plus circonstanciée de ce rituel et, partant, de tout un pan de la vie quotidienne du temple égyptien. La base documentaire de notre étude est formée d'inscriptions recueillies sur trois statues-cubes datant de la XXVI^e dynastie jusqu'à l'époque ptolémaïque¹⁶ et dont il convient, au préalable, de signaler les dénominateurs communs : ces statues proviennent de la « cachette » du temple d'Amon à Karnak et elles figurent des personnages portant les titres de « père divin » et de « prophète d'Amon dans *Ipet-sout* », soit parmi les charges sacerdotales les plus hautes.


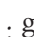
Document A

Statue Caire JE 37199, a, 8-10 = statue-cube du prophète d'Amon dans Karnak, « père divin », Horemakhet, « cachette » de Karnak, granite noir, H. 0,34 m, XXVI^e dyn.¹⁷



jr<r>(w) mr(w.t)=k hr stj mw d.tzj nd-hr hnt(y)=j m sp nb n(y) hn(w)=k sk dw jry=j m wndw.w=f

(Le suivant d'Amon-Rê) « Celui qui accomplit ce que tu (= Amon-Rê) désires en aspergeant d'eau mon corps (= ma statue) afin de protéger^a ma statue de tout résidu de ton service alimentaire^b et d'éliminer l'infection qui me touche^c provenant de ses offrandes alimentaires^d. »

- a. Sur le sens « protéger » de *nd-hr* : J.G. Griffiths, *JEA* 37, 1951, p. 36-37.
- b. Sur le terme *hnw*, « service alimentaire (d'un temple) » : *Wb* III, 102, 16-17 ; S. Sauneron, *MDAIK* 16, 1958, p. 275, n. a.
- c. Outre les sens « qui est en rapport avec », « qui s'y rapporte », « préposé à », « correspondant », « approprié », etc., le *nisbé jry* peut faire état d'un contact direct et physique :
jnk w3d pwy jry hb n(y) R^c (Formule 105 du Livre des Morts)
« Je suis cette amulette qui est attachée au cou de Rê ! »
- d.  : graphie erronée pour  (K. Jansen-Winkel, *ZÄS* 125, 1998, p. 5, n. 29).

¹⁶ Il est à noter que, parallèlement, et pour la même période, un ensemble de documents juridiques privés fournit de précieux détails concernant le régime de transfert des « bénéfices du temple » qui, selon toute vraisemblance, constitue un prolongement de l'ancienne pratique du virement des offrandes

(E. JELÍNKOVÁ-REYMOND, *op. cit.* ; *id.*, « Gestion des rentes d'office », *ChronEg* XXVIII/56, 1953, p. 228-237).

¹⁷ K. JANSEN-WINKELN, *Biographische und religiöse Inschriften der Spätzeit*, *ÄAT* 45, Wiesbaden, 2001, I, p. 189-198 ; II, p. 412-416 et pl. 67-68 (n° 31).

Document B

Statue Caire JE 37354, d, 4 (...) b, 12-14 = statue-cube du prophète d'Amon dans Karnak, « père divin », Djédher, « cachette » de Karnak, granite noir, H. 0,55 m, XXX^e dyn. ¹⁸

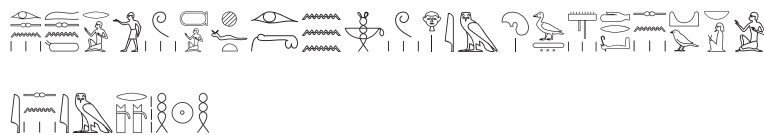


*sk(w) dꜛ.w r-jm(y)tw ḥꜛwꜛj (...) šspꜛj snw ḥr-tp ꜥ.wy bhdꜛj m ꜥntyw snꜥr njsꜛw rnꜛj m r(ꜛ) wꜥ m
prꜛf ḥr jrt stj mw ḥrꜛj skꜛw ḥrꜛj wndꜛw.w drꜛsn ḏw jryꜛj*

« Éliminez les aliments qui se trouvent au milieu de mon corps (= ma statue) (...)
Puissé-je recevoir le pain d'offrande sur les mains, puisse-je respirer (le parfum) de la myrrhe et de l'en-
cens ! Puissent-ils (= les prêtres) invoquer mon nom d'une seule voix dans sa demeure (= Amon-Rê) en
aspergeant de l'eau auprès de moi et ainsi, ils me débarrasseront (du résidu) des offrandes alimentaires
et ils chasseront l'infection qui me touche ! »

Document C

Statue Caire JE 36918, B 15-16 = statue-cube du prophète d'Amon-Rê, « père-divin », Khnoumibrêmen, « cachette » de Karnak, granite noir, H. 0,54 m, époque ptolémaïque ¹⁹.




*jrꜛsn m sn rꜛj njsꜛw rnꜛj ḥft jr(.t) stj mw skꜛw ḥr(ꜛj) jmk sꜛ.t ḏꜛy.t drꜛsn ḏw nb jryꜛj
j(j)ꜛsn jm r ḥn.ty nbḥ*

« Ce qu'ils accompliront (= les prêtres) en passant auprès de moi : ils invoqueront mon nom en
effectuant l'aspersion de l'eau et ainsi, ils me débarrasseront des matières putréfiées ^a, de la saleté ^b,
des matières corrompues ^c et ils chasseront toute infection qui me touche ! Puissent-ils venir ici jusqu'à
la fin de l'éternité ^d ! »

¹⁸ *Ibid.*, I, p. 77-88 ; II, p. 366-369 et pl. 31-34 (n° 15).

¹⁹ R. EL-SAYED, « Deux statues inédites du musée du Caire », *BIFAO* 84, 1984, p. 127-146, pl. XXXVII-XXXIX.

a. K. Jansen-Winkel (ZÄS 125, p. 5, [5.]) corrige ainsi la transcription  de R. el-Sayed (BIFAO 84, 1984, p. 129, l. 16). Le terme *jm̄k*, attesté dans le *Wb* (I, 88, 15-16), fait état d'un processus de corruption et de putréfaction comme l'attestent plusieurs occurrences des Textes des Pyramides :

« Ô, chair de ce Têti! Ne pourris pas, ne te **putréfie** pas et que ton odeur ne devienne pas infecte! »

j(w)f n(y) T. pn m ḥwꜣ(w) m jm̄k(w) m ḏw(w) st(j)ꜣk (= TP 412, § 722 a-b).

« Ta **putréfaction** n'existe pas, ô ce Pépy, ta sueur n'existe pas, ô ce Pépy, tes humeurs n'existent pas, ô ce Pépy, ta poussière n'existe pas, ô ce Pépy! »

n jm̄kꜣk P. pw n fd.tꜣk P. pw n rdwꜣk P. pw n ḥmwꜣk P. pw (= TP 535, § 1283 a-b).

« De même qu'Horus ne pourrira pas pour eux, N. ne pourrira pas et de même qu'Horus ne **se putréfiera** pas pour eux, N. ne **se putréfiera** pas! »

n Hr ḥwꜣ nꜣsn n ḥwꜣ N. n Hr jm̄k nꜣsn n jm̄k N. (= TP 684, § 2058 a-b).

b. Concernant cette graphie, on peut hésiter, comme le fait K. Jansen-Winkel (*op. cit.*, p. 5, n. 32), entre les lectures *ꜣṯw*, « terre, décombres » (*Wb* III, 424, 1) et *ꜣ.t*, « saleté » (*Wb* IV, 27, 8-11). Cette dernière acception me paraît plus appropriée au contexte.

c. K. Jansen-Winkel (*op. cit.*, p. 5, n. 33) perçoit derrière cette graphie le terme *ḥꜣy.t*, « saleté, ordure » empruntant la valeur idéogrammique du terme *ḥꜣj*, « être nu ». Je penche plutôt pour le système analogue appliqué à *ḏꜣy.t*, idéogramme pour « tissu, étoffe » sans doute confondu avec le terme homophone signifiant « corruption » :

« N. s'est purifié sur ce grand plateau car N. a chassé son infection. N. a rejeté son mal et N. a expulsé à terre la **corruption** liée à sa chair. »

wꜣb ~ n N. ḥr wꜣr.t ṯwꜣ.t dr ~ n N. ḏw.tꜣf ḥm ~ n N. jsf.tꜣf ḥsr ~ n N. ḏꜣ(y)t jr(y).t jwꜣꜣfr tꜣ (= CT IV, 49 j-l, L1Li).

d. Sur l'expression *r ḥn.ty nḥḥ* : *Wb* II, 302, 8 ; Cl. Vandersleyen, *RdE* 19, 1987, p. 139.

L'intérêt majeur de ces séquences tient à ce qu'elles mettent en lumière un certain nombre d'indications concernant l'exécution et les implications du processus de virement des offrandes appliqué, en l'occurrence, à des statues-cubes²⁰. Alors que certaines de ces informations procèdent des sphères des concepts et des représentations, d'autres s'inscrivent plus distinctement dans le registre des réalités pratiques. Je commencerai par examiner les questions relatives à cette dernière catégorie.

Selon un faisceau d'indices qui émaillent ces épigraphes, au cours du rituel de réversion des offrandes, le corps de la statue-cube peut servir de support pour ces dernières.

²⁰ Cet intérêt est signalé par K. Jansen-Winkel (ZÄS 125, 1998, p. 5).

En premier lieu, les trois inscriptions comportent les expressions *ḏw jryzj* et *ḏw nb jryzj*, « l'infection qui me touche », « toute infection qui me touche ²¹ ». Or, comme cela sera commenté plus loin, ces séquences font allusion à l'état de corruption des offrandes mises en contact avec le corps de la statue.

Ensuite, dans ces extraits, le lien de causalité entre l'aspersion de la statue et l'évacuation du résidu des offrandes suppose un contact physique initial entre ces éléments.

Enfin, et il s'agit sans doute là de l'indication la plus explicite, il est précisé dans la première partie du document B que les offrandes alimentaires sont placées « au milieu » (*r-jm[y]tw*) du corps de la statue. Par suite, la simple observation d'une statue-cube désigne sans conteste la surface horizontale délimitée par les épaules, les bras et les genoux du dédicataire comme seul réceptacle répondant raisonnablement à cette notation.

Une fois ce fait établi, il convient de s'interroger, d'une part, sur l'origine d'une telle pratique et, d'autre part, sur sa systématisation.

L'étude de l'ensemble des statues-cubes figurant les « chauves d'Hathor ²² » permet de faire remonter cet usage probablement au règne d'Amenhotep III ²³ et, de manière plus assurée, au début de la XIX^e dynastie. D'après la configuration singulière de ces statues et certaines inscriptions qu'elles présentent, il semble avéré que leur méplat horizontal fut également assigné à recevoir les offrandes rituelles. En effet, un des traits qui caractérisent ce groupe typologique s'observe dans la position de la main droite du personnage qui, incurvée en forme de coupe, est systématiquement portée vers la bouche entrouverte pour traduire l'action de boire. En outre, Inhernakht, « chauve du domaine de Méhyt », est figuré tenant un pain rond dans sa main gauche ²⁴. Leurs inscriptions, quant à elles, corroborent massivement la procédure suggérée par ces signes extérieurs ²⁵. Ainsi, parmi les colonnes gravées sur le pourtour du corps de la statue-cube du même Inhernakht, on peut lire cette supplique :

Vous mettrez de la bière dans ma main, du pain sur mon bras chaque jour et vous garnirez mon giron d'offrandes afin que je ne sois pas oublié (litt. passé) dans la tournée, au cours de chaque fête du domaine de Méhyt ainsi que pour les nourritures quotidiennes ²⁶ !

En revanche, concernant cette pratique spécifique, aucun indice d'ordre structurel ou textuel ne peut être relevé d'après les exemples de statues-cubes antérieurs au milieu de la XVIII^e dynastie ²⁷. Par conséquent, et même si un mouvement de l'esprit l'y engage, rien ne permet d'affirmer que cet aspect fonctionnel de la statue-cube est à prendre en compte parmi les motifs ayant concouru à l'élaboration de la structure géométrique de ce genre statuaire ²⁸.

²¹ Sur ce sens particulier de *jry* : cf. Document A, n. (c).

²² J.J. CLÈRE, *Les chauves d'Hathor*, OLA 63, Louvain, 1995.

²³ D'après la tête du Musée de Besançon (n° 852.2.421) : *ibid.*, p. 171 et pl. XXVII a-b.

²⁴ *Ibid.*, pl. IX-X.

²⁵ Statue de Minmes, texte C, col. 3-7 (*ibid.*, p. 74); statue d'Ameneminet, texte G, col. 5-6 (*ibid.*, p. 90); statue d'Iouy, texte A (*ibid.*,

p. 96); statue de Bahy, texte A, l. 3-6 (*ibid.*, p. 105); statue de Tchouy, texte A, l. 4-6 (*ibid.*, p. 202); statue de Ramose, texte A, col. 1-2 (*ibid.*, p. 212).

²⁶ *ḳz d-ṯn ḥ(n)q.t ḥr ḏr.tzj t ḥr ʿzj r' nb mḥz-ṯn qnṯw m wdn.w bw wntzj m dbn m tmw ḥb n(y) pr Mḥy.t r ḏfz.w n{t} r' nb* (*ibid.*, p. 10, texte F, col. 13-16).

²⁷ Le plus ancien modèle de statue-cube figurant un personnage qui tient une lai-

tue dans la main pourrait dater du règne d'Amenhotep I^{er} (SCHULZ, *HÄB* 33, p. 62; *HÄB* 34, pl. 4, [1008]). Mais cet indice ne peut, à l'évidence, être retenu comme la preuve d'une telle pratique.

²⁸ Pour une synthèse des hypothèses concernant les configurations et les fonctions de la statue-cube : SCHULZ, *HÄB* 34, p. 690-699.

Toutefois, l'élargissement de cette base documentaire à d'autres types de statues pourrait témoigner de la fragilité de cette conclusion. En effet, les statues figurant un personnage agenouillé ou assis en tailleur, présentant sur ses cuisses, en tant que réceptacle pour les offrandes, un plat, un bassin ou une table d'offrandes²⁹, constituent autant de variantes structurellement disposées à une telle procédure. Or, bien que ces genres se développent surtout à partir de la XVIII^e dynastie, la statue du Louvre (N 870) qui représente Iay en scribe, maintenant déroulée sur son pagne la « pancarte d'offrandes » date, quant à elle, du milieu de la XII^e dynastie³⁰. Il est donc fort probable que le geste consistant à placer les offrandes directement sur la statue remonte à cette période.

En ce qui concerne la systématisation de cet usage sur les statues-cubes, un certain nombre d'indices viennent la démentir. L'exemple le plus démonstratif est sans doute figuré par le monument d'Amenemhat, datant du règne de Thoutmosis III et conservé au Musée archéologique de Florence (3708)³¹. La petite statue-cube est placée au sommet d'une haute estrade flanquée de plusieurs volées de marches³². À la base de celle-ci, se trouve une table d'offrandes agrémentée de divers récipients rendus en haut-relief. Cet ensemble, exceptionnel par la complexité de sa structure, évoque visiblement une pratique alternative, et sans doute prépondérante, consistant à déposer les offrandes à l'avant de la statue-cube. Cette procédure paraît encore illustrée par le monument composite d'Ipépi, datant du règne d'Amenemhat III, où la statue-cube est encastrée dans un épais socle de calcaire portant, à l'avant de sa face supérieure, une table d'offrandes en faible relief³³ ou encore, par la statue-cube de Paser posée sur un socle dont la partie antérieure supporte un bassin rectangulaire et dont la tranche frontale forme une table d'offrandes³⁴. Par ailleurs, les données épigraphiques concordent régulièrement avec ces signes formels. Le vœu du dédicataire de recevoir les offrandes « devant » (*m-b3h*) ou « en face de » (*hft-br*) son monument est largement attesté, comme en témoigne l'inscription du pilier dorsal d'une statue-cube du premier prophète d'Amon Roma-Roÿ (Caire CG 42185) :

*Puissent-ils (= les dieux de l'Ennéade thébaine) faire en sorte que ma statue demeure sur terre, que mon nom soit gravé sur elle pour toujours, que le pain, la bière et les offrandes soient (placés) face à elle, (offrandes) provenant de toute part du service alimentaire de Celui-qui-est-dans-Thèbes*³⁵.

²⁹ Par exemple : statue de Djéhouy, Caire CG 42123 (E.R. RUSSMANN, *Egyptian Sculpture*, Londres, 1989, p. 93-95, fig. 42); statue d'Amenhotep, Bologne KS 1825 (S. PERNIGOTTI, *La statuaria egiziana nel museo civico archeologico di Bologna, Collane dell'istituto per la storia di Bologna*, Bologne, 1980, p. 55-56 [n° 21], LXXII-LXXIV); statue de Pehsoukher, Louvre E 25985 (S. AUFRÈRE, N. BOSSON, Chr. LANDES, *Portes pour l'au-delà. L'Égypte, le Nil et le « Champ des Offrandes »*, Lattes, 1992, p. 144-145, p. 190, fig. 33 a-b); statue de Pédoubastis, Marseille, Musée de la Vieille-Charité inv. 210 (*ibid.*, p. 145-146, p. 191, fig. 34).

³⁰ É. DELANGE, *Musée du Louvre. Catalogue des statues égyptiennes du Moyen Empire*, Paris, 1987, p. 96-99.

³¹ SCHULZ, *HÄB* 33, p. 152-153; *HÄB* 34, pl. 29a-c, pl. 30a-c.

³² Certains ont interprété ce terre comme une figuration de la « butte primordiale » : H. FRANKFORT, *Kingship and the Gods*, Chicago, 1948, p. 152, fig. 33.

³³ B.V. BOTHMER, « Block Statues of the Egyptian Middle Kingdom », *BrookMusB* XX/4, 1959, p. 11-26; SCHULZ, *HÄB* 33, p. 106-107; *HÄB* 34, pl. 15a-d.

³⁴ Copenhague Ny Carlsberg Glyptotek AEIN 661 : SCHULZ, *HÄB* 33, p. 342-343; *HÄB* 34, pl. 86c. Sur le plan structurel, ces derniers exemples sont analogues au groupe familial de Senpou conservé au Musée du Louvre (E 11573) : É. DELANGE, *op. cit.*, p. 144-147. D'autres types de statues, évoquant une offrande frontale, sont à signaler : personnage agenouillé présentant une table d'offrandes munie d'un support (J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne III*, p. 464, n. 6), personnage assis sur un socle supportant un

récipient sur sa partie antérieure (Chébénou, annexes du Musée d'Assouan : L. HABACHI, *The Sanctuary of Heqaib, ArchVer* 33, Berlin, p. 93-94, pl. 164-165; Néferrenpet, Louvre E 14241 : J.J. CLÈRE, *Les chauves d'Hathor*, p. 181-186) et, enfin, personnage agenouillé enserrant un bassin surdimensionné (16 exemples mentionnés dans D. WILDUNG, « Die Kniefigur am Opferbecken », *MJBK* 36, 1985, p. 17-38 auxquels il faut ajouter celui présenté dans Chr. M. ZIVIE-COCHE, *Giza au premier millénaire. Autour du temple d'Isis dame des pyramides*, Boston, 1991, p. 33-35).

³⁵ (L. 2) *d=sn hntyj mn(=w) hr tp-t: rn=j ht(=w) hr=f r d.t t hn(q).t hr htp.w r-hft-br=f m spy-hn.t nb n(y) Jm(y)-W:st* (G. LEFEBVRE, *Inscriptions concernant les Grands Prêtres d'Amon. Romê-Roÿ et Amenhotep*, Paris, 1929, p. 12; SCHULZ, *HÄB* 33, p. 278-279; *HÄB* 34, pl. 67, n° 153).

L'examen des sources relatives aux procédures d'offrandes souligne l'absence de tout dogmatisme en la matière et l'on ne peut que constater la pluralité des pratiques répertoriées. En tout état de cause, et dans l'état actuel de la documentation, le geste distinct consistant à déposer les offrandes sur le méplat supérieur de la statue-cube doit être conçu comme une pratique secondaire et relativement tardive.

La seconde série d'indications fournie par ce groupe d'inscriptions se rattache plus nettement au domaine des représentations mentales relatives aux statues égyptiennes.

À ce titre, par le choix de certaines tournures opéré dans ce formulaire, les corps de la statue et de son dédicataire sont parfaitement confondus. Ce trait est tout d'abord signifié par l'emploi de termes issus du vocabulaire de l'anatomie humaine pour désigner tout ou partie de la matérialité de la statue. Dans ce registre, nous noterons les occurrences des vocables *d.t*, « corps » et *ʿ.wy*, « mains, bras » dans le document A et de *h'w*, « corps » dans le document B. En outre, l'emploi répété du pronom suffixe *zj*, « je, me, moi, mon, ma », en tant que déictique référant simultanément à la statue et au locuteur, participe également à ce jeu d'assimilation.

Ce caractère « vivant » de la statue égyptienne, initialement animée au cours du rituel de l'*Ouverture de la bouche*³⁶, constitue un des fondements de l'anthropologie égyptienne et, en corollaire, une des questions régulièrement commentées dans la littérature égyptologique³⁷. Cette tradition particulièrement prégnante formera le substrat de notre réflexion.

Alors que la grande majorité des inscriptions portées sur les statues-cubes égyptiennes transcrit le vœu du dédicataire de bénéficier des offrandes royales ou divines, nos formules se distinguent par le fait qu'elles expriment le souhait de les voir disparaître au moyen de l'aspersion de la statue³⁸. On doit sans doute relever l'aspect crucial de cet acte. Accompagné de l'invocation du nom du dédicataire, ce lavage semble sacrifier aux modalités d'un rituel de purification et, simultanément, il forme le geste technique qui, bien que situé en marge du strict processus de virement des offrandes, conditionne son aboutissement le plus heureux. En effet, passé un délai sur lequel le silence est maintenu, l'évacuation du résidu (*sp*) des offrandes alimentaires abandonnées sur le corps de la statue – et donc sur le substitut de celui de son dédicataire – devient, selon les annotations consignées dans ces séquences, une mesure d'hygiène salubre à l'égard de son destinataire. Outre les vocables utilisés, notamment dans le document C, pour faire état de la dégradation des offrandes, c'est par l'emploi systématique du terme *dw* que cette menace est rapportée avec force.

³⁶ T.J.C. BALLY, « Notes on the Ritual of Opening the Mouth », *JEA* 16, 1930, p. 173-186 ; W. HELCK, « Einige Bemerkungen zum Mundöffnungsritual », *MDAIK* 22, 1967, p. 27-41 ; J.-Cl. GOYON, *Rituels funéraires de l'ancienne Égypte*, LAPO 4, Paris, 1972, p. 85-182.

³⁷ À titre d'exemples : P. LACAU, « Les statues "guérisseuses" dans l'ancienne Égypte », *Mon Piot* 25, 1922, plus particulièrement p. 18-20 ; J. SAINTE FARE GARNOT, *La vie religieuse dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1948, p. 11-12.

³⁸ Pour d'autres exemples de ce type : K. JANSEN-WINKELN, *ZAS* 125, 1998, p. 45.

La détermination du vocable *dw* par le signe de « l'oiseau du mal » (𐛥) ³⁹ prouve sans conteste son appartenance au champ lexical du mal. Cependant, la traduction indifférenciée de ce terme par les acceptions « mal » ou « mauvais » s'avère le plus souvent inapte à rendre compte de ses spécificités sémantiques. Fondamentalement, le terme *dw* dénomme un processus de corruption et de souillure et, en corollaire, il fait état des altérations produites sur les composants de la Création ⁴⁰. Dès les origines, il est probable que ce terme ait été associé au phénomène de dégradation du « vivant », comme le signaleront tardivement les occurrences régulières du déterminatif de la « pustule » (⊙ ou ⊙) dans la documentation d'époque gréco-romaine :

(Amon) qui libère du djou et qui repousse la maladie; médecin qui soigne l'œil sans (son) remède ⁴¹ !

De surcroît, ce processus risque de conduire à la dislocation définitive du corps, l'issue fatale étant notamment évoquée par la figuration sporadique des déterminatifs × ⁴² ou 𐛥 ⁴³. À ce titre, dans un contexte funéraire, *dw* désigne le mécanisme de putréfaction du cadavre qui menace, *in fine*, de l'anéantir définitivement :

N. s'est purifié sur ce grand plateau car N. a chassé djou qui était en lui ! N. a rejeté le mal iséfet qui était en lui car N. a évacué à terre la corruption liée à sa chair ⁴⁴ !

Ô, destructeurs du corps ! Ceux qui amollissent les os, qui font de la chair un [liquide] djou ! (La chair) elle va sentir, elle va pourrir et elle va se transformer en de nombreux vers ⁴⁵ !

Partant de ces considérations, nous serons tenté de rendre *dw* par des vocables tels que « infection, abjection, corruption » et leurs correspondants adjectivaux, bien conscient de l'aspect inévitablement restrictif de ces acceptions.

³⁹ A. DAVID, *De l'infériorité à la perturbation. L'oiseau du « mal » et la catégorisation en Égypte ancienne*, GOF/IV 38, Wiesbaden, 2000. À notre connaissance, la première attestation du terme provient d'une inscription du mastaba de Méry-Khoufou à Giza datant du règne de Mykérinos (A. FAKHRY, *Sept tombeaux à l'Est de la grande pyramide de Guizeh*, Le Caire, 1935, p. 21, fig. 12). Quant à la première occurrence du déterminatif du « moineau », elle ne semble pas antérieure à la fin de la PPI. Ce signe détermine le mot composé *dw-ql* à la ligne 7 d'une « lettre aux morts » inscrite sur un bol conservé au Louvre (A. PIANKOFF, J.J. CLÈRE, « A Letter to the Dead on a Bowl in the Louvre », *JEA* 20, 1934, p. 157-169, pl. XX-XXI). Ce déterminatif apparaît également dans le *Spell* 335 des *CT* (IV, 208 d) inscrit sur un sarcophage provenant de

Saqqâra (Sq4Sq) qui pourrait quant à lui dater, sous toutes réserves, de la fin de la XI^e dynastie (H. WILLEMS, *Chests of Life*, MVEOL 25, Leyde, 1988, p. 106 et n. 216a).

⁴⁰ Nous tirons ces remarques de notre étude sur le terme *dw* entreprise dans le cadre d'une thèse de doctorat (nouveau régime) intitulée : *Le terme dw dans les textes de l'Ancienne Égypte. Essai d'analyse lexicale*, université Paul-Valéry, Montpellier III, novembre 2003.

⁴¹ *sfb(w) dw rw(w) h3y.t swmw snb(w) jr.t nn phr.t3f* (= P. Leyde I 350, III, 14 : A.H. GARDINER, « Hymns to Amon from a Leiden Papyrus », *ZÄS* 42, 1905, p. 12-42).

⁴² Par exemple dans un graffiti de Sehel datant de la XII^e dynastie (L. HABACHI, « Graffiti of the Chamberlain and Controller of Works Antef at Sehel », *JEA* 39, 1953, p. 51).

⁴³ Par exemple : P. Bremner-Rhind IV, 22, 4; 22, 11; 22, 16; 25, 19 (R.O. FAULKNER, *The Papyrus Bremner-Rhind*, *BiAeg* 3, Bruxelles, 1933, p. 42-88); P. Carlsberg I, V, 38-42 (O. NEUGEBAUER, R.A. PARKER, *Egyptian Astronomical Texts, I. The Early Decans*, New York, Londres, 1960, pl. 53).

⁴⁴ *w' b-n N. br w' r.t tw 3.t dr-n N. dw.t3f hm-n N. jsf.t3f hsr-n N. d3(y)t jr(y).t jw3f r t3* (= *CT* IV, 49 j1, L1Li).

⁴⁵ *sm3y.w h' w sgmy.w qs.w jrry.w jw3f m' [mw] dw ssn3f h3w3f h3r3f m ftw.w 33.w* (= Livre des Morts, formule 154, version Nou : G. LAPP, *Catalogue of Books of the Dead in the British Museum*, Londres, 1997, pl. 52, col. 8-9).

Néanmoins, le champ d'application de *dw* est loin de se confiner à l'organisme. Selon les sources égyptiennes, et c'est sans doute ce qui constitue son caractère le plus singulier, ce processus est susceptible de contaminer non seulement les modes d'expression des hommes et de certains dieux – le geste, la pensée et la parole – mais, plus généralement, toutes les strates de la Création à savoir, les éléments – principalement l'eau, l'air et la terre –, les corps célestes⁴⁶ ainsi que certaines phases du continuum temporel⁴⁷.

Il ressort de ce rapide inventaire que le processus *dw*, qu'il opère par une atteinte organique ou par le médium de la métaphore, ne peut être dissocié d'un principe général de corruption et de désagrégation du monde ordonné⁴⁸.

Dans le contexte de nos inscriptions, le terme *dw* fait donc allusion à la « contamination » de la statue provoquée par son contact prolongé avec des offrandes corrompues. Cette « contagion » met gravement en péril la « santé » de son dédicataire puisque, nous l'avons rappelé, sa statue forme la matérialité de sa présence sur terre. Par suite, il semble inévitable que cette corruption de la statue entraîne, à terme, la désagrégation de la chaîne reliant les formes différenciées du défunt, respectivement annexées aux sphères céleste, souterraine et terrestre :

*Puisse ton ba être au ciel, ton cadavre dans la Douat et tes statues dans les temples*⁴⁹ !

En conséquence, la rupture de ce lien subtil, perçue comme une atteinte à l'intégrité de l'individu, ne peut que saper toute espérance en une vie éternelle. *A contrario*, préserver la statue, ou tout autre composant de cette constellation⁵⁰, d'un quelconque contact avec *dw* conditionne la jouissance des bienfaits prodigués par les rituels ainsi que la perpétuation des pouvoirs accordés par la divinité :

(Ptahirdis au ka d'Osiris, seigneur de Ro-Sétaou :) «Puisses-tu me donner pain, bière et toute chose parfaite ; puisses-tu me préserver de toute chose djou ; puisses-tu faire en sorte que [je] dispose de [...]»⁵¹. »

⁴⁶ Par exemple : P. Carlsberg I, IV, 43-VI, 14 (O. NEUGEBAUER, R.A. PARKER, *op. cit.*, pl. 52-53).

⁴⁷ Le terme *dw* apparaît comme « verdict » de certains jours dans le calendrier fragmentaire du P. Kahoun XVIII, 3 (F.LI. GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Londres, 1898, p. 62, pl. XXV) ainsi que dans la « légende » associée à certains jours dans le Calendrier du Caire : 1^{er} mois d'*akbet*, jour 23, jour 26 ; 2^e mois d'*akbet*, jour 15 ; 3^e mois d'*akbet*, jour 14 ; 3^e mois de *ché mou*, jour 5, jour 10 ; 2^e, 3^e, 4^e jours épagomènes (Chr. LEITZ, *Tagewählerei. Das Buch h3t nh3 ph.wy dt und verwandte Texte*, ÄgAbb 55, Wiesbaden, 1994).

⁴⁸ Le terme *nfr*, antonyme de *dw*, désigne une des expressions de cet ordonnancement de la Création.

⁴⁹ *mn b3k m p.t h3.t3k m Dw3.t twt.w3k m r(3).w-pr.w* (= Rituel de l'embaumement, 7, 18 : S. SAUNERON, *Rituel de l'embaumement*, Le

Caire, 1952, p. 26). Pour d'autres séquences de ce type : J. ASSMANN, *Tot und Jenseits im Alten Ägypten*, Munich, 2001, p. 120-125.

⁵⁰ (Nout au défunt) « Je suis ta mère ! Je te protège, je préserve ton corps de toute chose *djou* et je garde intactes toutes les parties de ton corps ! » (= Sarcophage de Taho, fils d'Ahmasi, Caire CG 29305 : G. MASPERO, *Les sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, I, CGC, Le Caire, 1914, p. 217, c.1-2).

(Première heure de la nuit) « La porte de Nephthys, c'est la sœur d'Osiris qui accomplit sa purification, qui nettoie son *ka* et qui répand tout son *djou* à terre ! » (= Version des *Stundenwachen* dans la chapelle de Sokaris à Edfou [I, 209, 18-19]).

(Les ennemis du roi) « Le *djou* est provoqué à votre encontre dans Ânpet (...) Votre souffrance, c'est le *djou* du *ib* car votre *ib* est devenu *djou* ! » (= l. 14-18 de l'inscription d'un autel de Ptolémée IV Philopator dans le temple de

Tôd. Texte dans M.F. BISSON DE LA ROQUE, « Notes sur le dieu Montou », *BIFAO* 40, 1941, p. 38).

(« Ô ces dieux qui éclairent les ténèbres dans la *Douat* ... ») « Jetez la flamme sur tous les adversaires, à jamais, et chassez de moi tout *djou* car je suis un défunt efficient et exempt de faute ! » (= Tombe Pétoisiris, n° 74, 4-6 : dans G. LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétoisiris*, Le Caire, 2^e part., 1923, p. 48 ; 3^e part., 1924, pl. XL).

⁵¹ *d3k n3j t h(n)q.t h3.t nb.t nfr.t nhm3k wj m 3 h3.t nb.(t) dw.(t) d3k shm ///* (= 2^e colonne du pilier dorsal d'une statue d'Osiris au nom de Ptahirdis, Boston MFA 29.1131, Exp. N. 28-476, sud-est de la nécropole orientale de Giza, puits G 7792 A : Chr.M. ZIVIE-COCHE, *Giza au premier millénaire*, p. 263-264, pl. 44) ; O. PERDU, « L'Osiris de Ptahirdis reconstitué », *SAK* 27, 1999, p. 277.

(Statue-cube du prince Nimlot :) « Fasse le roi que s'apaise Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, celui qui préside à Ipet-sout, le dieu grand, seigneur du ciel. Il va m'accorder vie, santé, force étant donné que je suis sauvé, que nul djou ne se trouve auprès de moi et que je peux contempler Atoum ⁵² ! »

La gravité des enjeux sous-tendus dans ces requêtes suscite une ultime interrogation. Alors que les formules prophylactiques visant à protéger l'espace sacré de la tombe privée de toute intrusion de *dw* apparurent dès la fin de la IV^e dynastie ⁵³, pour quelles raisons de telles mesures préventives n'apparaissent-elles que tardivement sur les statues-cubes dressées dans les temples ?

L'examen du vaste corpus des statues exhumées de la Cachette de Karnak ⁵⁴ permet de constater que, d'une part, concernant les personnes privées, les statues-cubes forment le genre de prédilection et, d'autre part, leur présence s'imposa en nombre à partir du Nouvel Empire ⁵⁵. Par suite, l'état d'encombrement progressif des parties du temple réservées à leur mise en place – la proximité des portes et des voies processionnelles – se laisse facilement imaginer ⁵⁶, de même qu'à l'époque lagide, c'est probablement l'outrance de cet engorgement qui détermina l'enfouissement de ce matériel dans les tréfonds du temple ⁵⁷.

Bien que la documentation nous renseigne mal sur ce point, il semble naturel que cette accumulation s'accompagna d'un surcroît proportionnel de charges pour les desservants affectés au rituel de virement des offrandes. La supplique d'Inhernakht citée plus haut, évoquant son inquiétude de se voir « oublié dans la tournée », témoigne probablement de certains dysfonctionnements induits par cet état de fait. Partant, ce sont des craintes de même nature qui transparaissent au travers des inscriptions de nos statues-cubes puisque, conformément aux conceptions égyptiennes, l'abandon prolongé des offrandes sur le corps de la statue constitue un péril aussi grave que leur carence. Finalement, ces requêtes paraissent d'autant plus motivées que, d'une part, les monuments qui les recueillent datent de périodes durant lesquelles l'état d'encombrement du temple de Karnak devint problématique et, d'autre part, en tant que prêtres de haut rang attachés au service du temple, leurs dédicataires furent pleinement au fait des défaillances et des négligences engendrées par cette incurie.

⁵² *d n(y)-sw.t htp Jmn-R' nb ns.wt Tj.wy hnty Jp.t-s.wt ntr '3 nb p.t d=f n=j'.w.s. m šd=kew nn dw hr=j dg(=j) Tm(w)* (= l. 1-3 de l'inscription placée à l'avant de la statue-cube de Nimlot, Wien Kunsthistorisches Museum, Inv.-Nr. AS 5791, provenant probablement du temple d'Atoum à Héliopolis : E. ROGGE, *Statuen des neuen Reiches und der dritten Zwischenzeit*, CAA Kunsthistorisches Museum Wien 6, Mayence, 1990, p. 150-163).

⁵³ A. FAKHRY, *Sept tombeaux à l'Est de la grande pyramide de Guizeh*, Le Caire, 1935, p. 21, fig. 12 ; *Urk.* I, 49, 8-9 ; 50, 16-51, 1 ; 70, 15-17 ; 72, 4-5 ; 225, 16-17. Sur cette question : H. SOTTAS, *La préservation de la propriété funéraire dans l'Ancienne Égypte*, Paris, 1913 ; S.M. MORSCHAUSER, *Threat-Formulae in Ancient Egypt*, Baltimore, 1991.

⁵⁴ P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, RAPH 21, Le Caire, 1962, p. 272-280 ; E. FEUCHT, *L'Égypte*, 1974, col. 893-894, s.v. « Cachette ».

⁵⁵ H. DE MEULENAERE, *L'Égypte*, 1986, col. 1291-1292, s.v. « Würfelhocker ».

⁵⁶ B. BOTHMER, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, New York, 1960, p. 151.

⁵⁷ P. BARGUET, *op. cit.*, p. 279.